



Assemblée Générale Ordinaire 2025

Lundi 17 février 2025 à 18h00

« Maison des Familles de la Mosaïque »



Notre site : www.plaisirvestiaire.fr

Contact : plaisirvestiaire@sfr.fr

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

Avec le soutien de :



Yvelines
Le Département



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE

- **Préambule : Contexte de l'année 2024** Page 3.
- **Vestiaire social** Page 4.
 - Proposer des vêtements gratuits ou à petit prix.
 - Nos bénéficiaires, nos antennes « Boutiques » au Valibout et à Camille Claudel.
- **Action pour l'Insertion professionnelle** Page 5.
 - Economie circulaire et insertion professionnelle
 - Notre organisation
- **Formation des salariés et des bénévoles.**Page 6
- **Médecine du travail et conditions de travail**.....Page 6
- **Action d'accompagnement aux personnes**Page 6.
 - Stages école, reconversion et permis de conduire
 - Accueil de personnes suivies en milieu protégé
- **Action pour le Lien social et culturel** Page 7.
 - Activités externes
 - La fête des associations
 - Nos lotos
 - Activités internes
 - Nos activités thématiques
- **Nos Partenariats associatifs et avec la « Ville » : Mieux vivre ensemble.** Page 8.
 - Partenariat avec le CCAS et le TAD Plaisir
 - Partenariats avec autres associations solidaires
- **Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable** Page 9.
 - Donateurs, tri, Le relais.
 - Journée troc avec Villages d'Yvelines en transition.
- **Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent** Page 10.
- **Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent** Page 11.
- **Notre structure et notre fonctionnement** Page 11.
 - Nos instances
 - Nos adhérents
 - Nos actions de communication
- **Indicateurs d'activités chiffrés 2024.** Page 12

RAPPORT FINANCIER

- Synthèse, compte de résultat et trésorerie 2024..... Pages 13 à 15
- Budget 2025 Pages 16,17.

ANNEXES

- **L'équipe de Plaisir Vestiaire**Page 18.
- **Bilan du bénévolat (Heures en ETP)**
& **Les tarifs solidaires du Vestiaire.** Page 19.

Préambule : Contexte de l'année 2024

Fidèle à sa mission et à ses engagements, toute l'équipe de Plaisir Vestiaire, a eu à cœur d'apporter à ses bénéficiaires un service continu, bienveillant et de la meilleure qualité possible.

Le travail de 23 personnes, totalement investies, sur deux antennes.

Les bilans que nous vous présentons à l'occasion de notre assemblée générale annuelle en témoignent, avec malgré tout quelques indicateurs en demi-teinte, dont nous devons suivre l'évolution dans les mois à venir pour mieux comprendre l'origine de leur variation.

Nous adapter en permanence, une règle depuis 24ans.

Une certitude, plus que jamais, le contexte économique et social met des familles, des personnes seules, dans le besoin d'aide et de solidarité pour vivre dignement, et notamment pour s'habiller.

C'est pourquoi toute la solidarité exprimée par les dons de vêtements est essentielle, moteur d'une économie circulaire, clairement illustrée dans ces bilans.

Vous, donateurs, en êtes vivement remerciés.

Concernant le bilan financier, les recettes liées à nos ventes solidaires et à nos activités complémentaires se maintiennent quand les aides ou subventions se contraignent au fil des années. Notre gestion prudente et rigoureuse nous permet de clôturer l'exercice en juste équilibre et témoigne d'une situation saine.

Notre budget pour 2025 marque un bilan prévisionnel Dépenses /recettes tendu.

Toutes les formes de soutien seront les bienvenues

Le dossier joint, qui reste fidèle à sa structure de présentation d'année en année, permet de présenter en détail l'évolution de nos activités.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à l'écoute de vos questions.

Bernard ANSART

Président de Plaisir Vestiaire

Le Vestiaire social

Notre engagement :

Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est la mission que s'est fixée notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu. Apporter une aide en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, les communes de SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil dans nos deux antennes est une préoccupation permanente de toute l'équipe.

Notre bilan :

L'activité de nos deux boutiques, est marquée par une fréquentation moindre qu'en 2024.

○ **Fréquentation :**

- 226 Familles (282 familles en 2023) soit -19.5%
- 2179 Visites (2302 visites en 2023) soit -6.5 %

○ **Recettes des ventes aux bénéficiaires :**

- En baisse de -888€ par rapport à 2023 soit -4.5%.

○ **Les Bons gratuits :**

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il est fréquent que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré.

- Des lots à destination d'associations caritatives locales suivant l'actualité sont gracieusement attribués.
- Une opération chèques « fidélité » a été reconduite pour la 3ème année consécutive
- **Nos horaires d'ouverture au public sont adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,**
 - **Valibout :** tous les jours sauf le mercredi de 9h00 à 12h00/13h00 à 17h00
 - Lundi, mardi et jeudi : accueil Boutique
 - Vendredi : accueil des apports de vêtements (sur RV)
 - **Camille Claudel :** Tous les après-midis du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

○ **Nos tarifs sont inchangés depuis 2010, et ajustés en période de braderie solidaire.**

Pour mémoire une cotisation de 2€ /famille/an est demandée aux familles qui bénéficient de nos « boutiques ».

○ **Notre antenne au Valibout :**

C'est notre « Boutique » historique et notre bureau administratif.

Malgré les aménagements pour gérer les stocks et les rayons, **le manque de place demeure.**

○ **Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel**

Avec l'objectif d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc, l'antenne C. Claudel apporte une complémentarité bien appréciée en tant qu'antenne boutique. Les deux salles mises à disposition sont essentielles pour nos activités internes, et nos réunions de travail.

- Les espaces extérieurs (ancienne cour et espaces verts) nous permettent d'organiser nos braderies aux beaux jours.

Action pour l'Insertion professionnelle.

- *L'activité de l'association propose un service aux habitants 5 jours sur 7, dans nos deux antennes.*
- *Les ressources en bénévolat seul, ne permettent pas de garantir la régularité d'une telle amplitude d'ouverture, malgré une vingtaine de bénévoles actifs :*
 - *Trois salariées en contrats aidés et à temps partiel sont employées pour assurer un service continu dans nos deux antennes.*
 - *Ce personnel est recruté avec l'accompagnement de Cap Emploi, de France Travail ou de la Mission locale.*
 - *Des contrats Parcours Emploi Compétence, avec l'engagement de l'employeur de renforcer leurs compétences pour pérenniser leur activité professionnelle.*
- *La vente solidaire à petits prix de vêtements de deuxième vie s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire sociale et solidaire :*
 - *Les recettes qui en résultent nous permettent de contribuer pour une part à l'insertion professionnelle des personnes employées.*
- *La Région Ile de France avec les contrats aidés finance l'autre part de ces emplois.*
- **En 2024** nous avons fonctionné avec un effectif fluctuant suivant les périodes pour différentes raisons (absences pour maladie, démission) :
 - 3 salariés au 1er trimestre (avec absences maladie)
 - 4 salariés au 2ème trimestre (recrutement pour l'atelier couture)
 - 3 salariés au 3ème trimestre, (non-renouvellement d'une salariée pour raisons médicales)
 - 2 salariés au 4ème trimestre. (Démission d'un salarié pour raisons personnelles)

Ce bilan chaotique ne s'est pas déroulé sans difficulté. Les personnes en place ont permis de faire face à cette situation avec beaucoup de contraintes.

- **Sur une année pleine** notre organisation requiert un effectif d'au moins 3 salariés.
 1. Deux salariés en 4/5ème de temps (28 heures hebdo)
Affectés au Valibout pour l'accueil, la vente, le tri et des tâches administratives.
 2. Un salarié en 3/5ème de temps (20 heures hebdo)
Affecté à Claudel pour l'accueil/ventes et des tâches administratives

***Au total l'équivalent de 2,17 ETP rémunérés au SMIC
(En contrat PEC, CDD, temps partiel)***

A noter que chaque salarié peut être amené à travailler dans l'une ou l'autre antenne.

<p><i>Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond tout juste aux besoins liés à nos activités En termes de budget il ne nous est pas possible de financer plus. (Voir budget 2025)</i></p>
--

Formation des salariées et des bénévoles

Nous cotisons à l'OPCO « UNIFORMATION » auquel nous sommes rattachés depuis la réforme sur la formation professionnelle.

- **En 2024 nous n'avons pas fait d'appel de formation**
- **En formation interne, un appui bureautique** a été dispensé par Sylvie DAHOU FIAT. Plusieurs sessions à un rythme mensuel, ont été programmées pour les salariées, à la fois sous un angle théorique mais aussi avec un objectif applicatif sur les suivis d'activité des ventes à bénéficiaires.

Médecine du travail et conditions de travail, évaluation des risques.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire pour tous les employeurs. **Un travail synthétisé et suivi par Sylvie DAHOU FIAT, membre du Bureau.**

- **Objectifs :** les consignes de sécurité à respecter et attitude à tenir en situation de risques ou d'accident/sinistre. Document initialisé en 2021 ; mis à jour en 2023 et 2024. Une relecture avec l'ensemble des salariées est programmée.

Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

Stagiaires « Ecoles » :

Au fil des années nous avons été très souvent sollicités par des « Lycéens/Etudiants » voire des adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet. Leur présence est également un enrichissement pour toute l'équipe de l'association.

Les années passées nous avons accueilli des élèves du Lycée Jean Moulin du Chesnay ou de celui de Trappes Henri Matisse qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.

- ⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique dans un milieu qui correspond au diplôme qu'ils préparent.

Fait exceptionnel, nous n'avons reçu aucune candidature cette année.

Accueil de personnes suivies en milieu protégé :

- 2 jours par semaine depuis six ans, nous accueillons une jeune habitante du Valibout qui est suivie par les services sociaux de La Pommeraie (Service de l'hôpital de Plaisir). Elle participe à nos activités (accueil, tri, rangement au Valibout). De plus en plus intégrée à l'équipe, cette activité lui permet de développer sa mise en confiance et une intégration dans la vie active.

Action pour le Lien social et culturel

- *Si le Vestiaire social est l'objectif premier de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur la force et le dynamisme d'une équipe très investie de bénévoles et de salariées, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve dans notre programmation d'activités internes et d'événements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

Activités externes :

- **La Fête des associations** en septembre
 - Un rendez-vous incontournable, un rendez-vous pour présenter notre action, rencontrer nos adhérents et de possibles nouveaux bénévoles.
- **Nos lotos de Printemps et d'Automne**
 - La programmation de ces rendez-vous à caractère très local et très familial est toujours appréciée, bien que la fréquentation soit variable d'une fois à l'autre. Nous nous efforçons de mettre en jeu des lots à caractère très fonctionnel, voire des bons d'achat appréciés dans un contexte économique tendu. Les gagnants sont satisfaits, les moins chanceux ont passé un après-midi agréable en famille ou entre amis.

Activités internes à l'antenne Camille Claudel.

➤ **Les ateliers « Couture » :**

- Programmés les lundis après-midi et les jeudis après-midi
Les ateliers ont retrouvé un vrai regain de dynamisme tout au long de l'année 2024. Les participantes sont très satisfaites de ces moments de partage animés par Madame Latifa BERAMA (diplômée).
Un dynamisme qui a conduit à la confection de nombreux articles qui ont été mis à l'honneur et à la vente lors d'une Expo-Vente en décembre.

➤ **La session « Image de soi » :**

Les dernières sessions programmées n'ont pas recueilli un nombre de demande de participation suffisant, et ont donc été annulées. (*Minimum de participants fixé à huit*). Comme ces mêmes ateliers sont proposés par d'autres organisations sur notre bassin de vie, et eu égard le coût induit pour l'association, nous ne proposerons plus cette activité.

- **La Pause-Café**, moment de rencontre, initialement organisé tous les mardis, avec un accueil en toute liberté, autour d'une boisson chaude, de biscuits ou de pâtisseries.
 - **Ce rendez-vous n'a pas vraiment conquis, mais subsiste sous un angle informel, l'accueil demeure, c'est gratuit, il faut juste oser entrer !**
- **Un accompagnement administratif** à la demande est aussi assuré à l'antenne Claudel par notre salariée Chantal GAUTIER. Une activité marginale, sur des sujets simples, pour des formalités administratives légères, mais qui dépanne et qui est appréciée par les bénéficiaires en difficulté d'accès et de maîtrise du numérique.

Des Partenariats associatifs et avec la « Ville » pour un mieux vivre ensemble

- *Les associations sociales sont très actives sur toute la ville de Plaisir, avec un fonctionnement en Réseau vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*
- *Plaisir Vestiaire en partenariat avec le CCAS est membre du RAPP (Réseau d'action et de prévention de Plaisir) et participe assidument aux rendez-vous proposés.*
- **Plaisir Solidarité :**

Nous sommes proches de cette Association du Quartier du Valibout qui nous adresse des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes rencontrant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer. Nous avons fait don de jouets que nous avons collectés pour contribuer à la fête de Noël organisée par Plaisir Solidarité.
- **CADI :**

La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.

Ils nous dépannent spontanément en nous prêtant leur fourgon pour des transports encombrants.
- **Le Secours Catholique :**

Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus. Cette association fait le lien avec le Centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir et fait appel à nous pour assurer des besoins vestimentaires très spécifiques.
- **Les Restos du Cœur :**

L'antenne locale de Plaisir nous cède les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.

Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées.
- **La Poste PIC de Bois d'Arcy :**

A l'occasion des fêtes de Noël l'antenne Camille Claudel a préparé et fait des dons de jouets au centre de La Poste de Bois d'Arcy, en tant qu'intermédiaire pour être redistribués vers d'autres associations pour enfants. En retour La Poste nous a recédé des tables en très bon état pour notre salle d'activité à Camille Claudel.

Une chaîne vertueuse et solidaire !

Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

- **Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement à moindre coût voire gratuitement.**

Les donateurs sont toujours au rendez-vous. Le travail de tri est conséquent, et c'est une tâche ingrate qui est réalisée uniquement au Valibout par les salariées et par les bénévoles.

- **Les dons sont majoritairement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », mais quelquefois nous avons des mauvaises surprises avec des affaires impropres à une nouvelle utilisation.** (Vêtements usés, troués, voire moisiss probablement après un stockage prolongé), un fait délicat pour les personnes qui font ce tri.

Tous les vêtements classés impropres à une seconde vie sont stockés dans des sacs, puis enlevés au moins 1 fois par semaine par « Le Relais ».

Accueil des donateurs de vêtements :

Horaires : Exclusivement au Valibout ; l'accueil se fait uniquement les vendredis et impérativement sur RV. (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Types de dons :

Pour rester sur nos fondamentaux, et **tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons**, nous sommes obligés de nous recentrer sur les produits suivants :

- Les vêtements, hommes, femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Le petit matériel de puériculture uniquement.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

En revanche, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, que nous ne pouvons ni stocker, ni transporter nous en informons les familles par affichage.

Malgré tout, pour répondre à des situations d'urgence, l'équipe de Camille Claudel avec l'aide du véhicule de CADI a assuré des livraisons à domicile.

A situation très exceptionnelle, action exceptionnelle.

Au Bilan pour 2024 :

Collectage :

193 donateurs (- 59 vs 2023) ont procédé à 383 dépôts, (-84 vs 2023), soit la manutention 994 colis au global : 789 sacs, 86 cartons et 119 autres contenants !

Globalement une baisse des dépôts de près de 25%, en partie liée à une action de notre part consistant à gérer au plus près notre capacité de gestion et de stockage.

Quantités en poids recédés pour recyclage à « Le Relais »

951 sacs, soit 5.5 tonnes de textiles et chaussures (Données source Le Relais).

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes	9.3 Tonnes	6.3 Tonnes	7.8 Tonnes	6.6 Tonnes	5.6 Tonnes	5.5 Tonnes

Journée Troc avec l'association « Villages d'Yvelines en transition » le 10 mars 2024

Invités par cette organisation à Villiers Saint Frédéric, nous avons participé à cette journée, qui nous a permis de récupérer des dons de vêtements mais également de participer à une table ronde pour présenter l'activité de notre association et échanger sur nos processus.

Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une gestion rigoureuse pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.

Notre action se veut au service de tous, sans aucune distinction, dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.

Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.

- **Ville de Plaisir :**

Le CCAS, est notre principal interlocuteur, nous lui rendons compte régulièrement de notre gestion.

Comme chaque année, la mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse de deux salles à Camille Claudel.
- Par le versement d'une subvention de fonctionnement de **4000 € en baisse drastique d'année en année, notamment si on prend en compte l'inflation.**

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
7000€	7500€	7600€	7600€	7000€	6650€	6320€	4000€	4000€

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS/TAD78 » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent pour des aides à des personnes en difficulté, avec des prescriptions de bons gratuits.
- En participant au dispositif « Permis de Conduire », **aucun stagiaire en 2024.**

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous en recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité., ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental nous a alloué en 2024 une subvention annuelle de fonctionnement de 2 000€.

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et CapEmploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h ou 26h hebdomadaires suivant les contrats.

Le soutien dans ce cadre est de 23 752€ € pour 2024.

- **La mission locale de Plaisir**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans, en recherche d'emploi ou d'orientation, nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de contrat de travail en CDD. Un salarié a été recruté dans ce cadre en 2024 de mars à septembre. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires.

Nos deux partenaires commerciaux qui nous soutiennent

Les petites structures associatives comme la nôtre n'ont pas les atouts requis pour mobiliser durablement le soutien de grandes enseignes même celles de notre bassin de vie. Aussi intéressante que puisse être l'action que nous menons, l'image n'est pas assez porteuse pour retenir leur intérêt et à fortiori l'engagement du moindre investissement. C'est regrettable, mais c'est ainsi !

Notre espoir de créer de nouveaux liens est évidente, et chacun dans son environnement personnel ou professionnel peut contribuer à y parvenir.

En 2023, deux enseignes nous ont encore apporté leur soutien, et nous les en remercions vivement :

- 😊😊 **Hôtel Le Louis de Versailles**

C'est grâce à une Plaisiroise, qui était employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec la Direction de l'hôtel et à la clé une proposition de soutien de notre action.

Pour l'Hôtel, l'objectif était de fédérer le personnel de cet Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.

- Les premières années, des collectes de vêtements avaient été organisées par le personnel au sein de l'établissement à notre intention. Une action qui n'a pas été reconduite depuis 2022.
 - Un fidèle soutien pour nos lotos a été maintenu, sous forme de vouchers (Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) d'une valeur commerciale d'environ 400 €
- 😊 **Auchan**

Cette enseigne de Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ par an pour nos lotos.

Notre structure et notre fonctionnement

L'**Assemblée Générale 2024** qui s'était tenue le 18 mars 2024 avait réuni 24 personnes (20 avec droit de vote) et 16 pouvoirs. Au bilan 40 voix exprimées sur 64 (adhérents, bénévoles actifs et membres de droit)

Le renouvellement du Conseil d'administration,

⇒ 8 personnes ont été reconduites ou élues comme membre du nouveau CA.

⇒ **A l'issue de sa première réunion, le CA a élu le nouveau bureau constitué de 4 membres ;** le président sortant & candidat Bernard ANSART a été reconduit.

⇒ Au total, en 2024 le CA s'est réuni 7 fois. Une information régulière a été assurée par le Président sous forme de Compte rendu et informations diverses par courrier électronique.

Nos adhérents (à jour de leur adhésion et membres de droit) :

- Au nombre de 44 (vs 64 en 2023).

Nos moyens de communication

- **Notre site www.plaisirvestiaire.fr**
 - Une information pour les internautes (particuliers, associations ou entreprises) :
 - ⇒ De notre mission et de nos activités
 - ⇒ Du fonctionnement et de l'organisation de l'association.
 - ⇒ De notre actualité événementielle.
- **Notre messagerie électronique** pour nous écrire et se renseigner.
- **Notre page Facebook** Qui est un complément indispensable, qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau local à l'occasion de nos événements (Lotos, braderies...).

Indicateurs d'activités chiffrés 2024 (Evolution depuis 2017)

INDICATEUR DE SUIVI D'ACTIVITE 2024									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Commentaire
Fréquentation Boutique									
Nombre de familles	197	225	379	212	227	270	282	226	-56
Adultes (+18ans)	485*	375	740	353	419	500	557	452	-105
Enfants	325	383	767	348	420	470	457	388	-69
Nombre de visites	1136	1536	2351	1163	1472	1948	2302	2179	-123
Recettes	9 873 €	12 452 €	17 262 €	10 568 €	13 375€	16 355€	19 795 €	18 906 €	-889 €
Bons gratuits (Valorisation)	1 882 €	2 584 €	2 257 €	2 136 €	3 104 €	4 795€	6 785 €	6 265 €	-520 €
Adhérents Nombre	81	80	74	47	46	47	58	43	-15
Accompagnement de Jeunes, de personnes en reconversion et de personnes en suivi médical	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prescripteur
Stagiaires Ecole	4	2	2	2	2	1		0	Lycée
Stagiaires reconversion		1	1				1	0	
Stagiaire (milieu protégé)		2	1	1	1	1	1	1	Hôpital (Pommeraiie)
Stagiaires Permis de conduire	1	1	4	0	0	2	1	0	CD78
Service civique	2	1	0	0	0	0		0	Mission locale
Autiste Maison d'Ulysse			3 à 4	0	0	0		0	Via HGMS
ASSOCIATION PLAISIR VESTIAIRE									
BILAN D'ACTIVITE QUALITATIF ET QUANTITATIF 2023 (évolution depuis 2017)									

Rapport financier

Nos produits en 2024 :

- **Activité du vestiaire social : Recettes 18 906.80 €, soit -888.20 €/ - 4.5 % vs 2023)**
Avec des tarifs solidaires constants depuis plus de dix ans, et un niveau de recettes qui reste proche de 2023, on constate un nombre de familles bénéficiaires en baisse, et par effet une baisse des visites. La valorisation des vêtements cédés gratuitement est en baisse de 7%.
- **Activités extérieures :**
En ce qui concerne nos deux lotos, qui représentent une charge importante d'organisation, les deux sessions ont bénéficié d'une bonne participation : 88 personnes en avril et 65 en novembre, pour un bénéfice total de 2011.00 €.
- **Adhésions et dons financiers :**
 - **1470.00 € contre 3210.00 € en 2023 qui avait été une année exceptionnelle.**
- **Subventions**
 - **Ville de Plaisir :**
 - La subvention de fonctionnement, a été en baisse pour la 4^{ème} année 4000.00€ contre 6 320.00€ en 2023.
 - Prise en charge du loyer et des charges de nos locaux (Valeurs 2023).
 - Valibout 7148.69 € et Claudel 4055.01€) soit au total : 11 203.70€.
 - **Conseil Départemental CD78 :**
 - 2000€ pour le fonctionnement, conformément à notre demande
 - **Conseil Régional :** 23752.42€ correspondant au soutien lié aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos salariés.

Nos charges principales en 2024 :

➤ **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (87%), soit 48944 € (-1272€/2023).

➤ **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement représentent 13% de notre budget, soit 7425€ (-2250€/2023).

➔ **Au bilan, notre compte d'exploitation 2024 (hors intérêts financiers) se solde par un résultat négatif de -1366,97€ qui confirme, malgré une gestion rigoureuse, un équilibre précaire entre dépenses et recettes. Après intégration des intérêts financiers le résultat est de +163.53€**

.

Compte de résultat et bilan 2024

Compte de résultat partie 1

Compte de résultat	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
702000 - Recettes diverses (ex : lotos, tombolas)	2 478,00 €	1 773,75 €
702010 - Recettes Projet anniversaire	0,00 €	459,90 €
707200 - Ventes Antenne Valibout	13 457,20 €	13 165,50 €
707300 - Ventes Antenne Claudel	5 449,60 €	6 629,50 €
708001 - Retouches (couture)	29,50 €	0,00 €
708002 - Vente artisanat confection	239,00 €	0,00 €
708101 - UNIFORMATION Prise en charge	1 680,00 €	0,00 €
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	23 752,42 €	26 371,78 €
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	2 000,00 €	2 000,00 €
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	4 000,00 €	6 320,00 €
754000 - Dons et Collectes	1 470,00 €	3 110,00 €
756000 - Adhésions	0,00 €	100,00 €
756200 - Cotisation Boutique Valibout	168,00 €	220,00 €
756300 - Cotisation Boutique Claudel	148,00 €	191,00 €
756400 - Cotisation atelier couture	80,00 €	50,00 €
758000 - Produits divers de gestion courante	0,00 €	19,00 €
758100 - Rembt frais bancaires	49,91 €	73,50 €
Total Produits d'exploitation	55 001,63 €	60 483,93 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	0,00 €	-315,34 €
601001 - Buffet AG	-166,18 €	0,00 €
601100 - Buvette/Repas Loto	-216,92 €	-137,22 €
601200 - Achats boissons, alimentation activités Claudel	-56,27 €	-83,74 €
601300 - Repas Braderie	-82,61 €	0,00 €
606100 - Eau, Gaz, Électricité	-309,43 €	-272,52 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-805,80 €	-218,54 €
606301 - Achats matériaux/matériels couture	-80,61 €	0,00 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-162,45 €	-354,00 €
606401 - Reprographie	-140,50 €	0,00 €
606800 - Autres matières et fournitures	-89,67 €	-120,10 €
607100 - Achat de Lots pour LOTO	-608,81 €	-378,12 €
611001 - Repas "bilan année 2024"	-638,95 €	0,00 €
615000 - Entretien et réparations	-4,59 €	-100,80 €
615100 - Entretien et réparations	-97,87 €	0,00 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-237,43 €	-227,57 €
617000 - Informatique	-418,30 €	-474,83 €
618100 - Frais Projet Anniversaire	0,00 €	-5 051,54 €
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	-800,00 €
623800 - Divers (pourboires, dons courants...)	-14,99 €	0,00 €
625100 - Voyages et déplacements	-4,00 €	0,00 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-169,47 €	-125,52 €
626200 - télécommunications	-1 065,71 €	-1 101,55 €
627000 - Services bancaires et assimilés	-247,04 €	-210,04 €
628000 - Formation professionnelle	-1 680,00 €	0,00 €
641000 - Rémunérations brutes du personnel	-43 723,60 €	-44 411,20 €
641300 - Primes et gratifications	-3 500,00 €	-4 250,00 €
645100 - Cotisations Patronales à l'URSSAF	-1 354,96 €	-1 197,97 €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-365,40 €	-357,12 €
654000 - Pertes sur créances irrécouvrable (Corinne MOCO)	-123,04 €	0,00 €
654100 - Régul écart de caisse	-4,00 €	-4,00 €
Total Charges d'exploitation	-56 368,60 €	-60 191,72 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 366,97 €	292,21 €

Compte de résultat et bilan 2024(suite)

Compte de résultat partie 2

PRODUITS FINANCIERS	2024	2023
768000 - Autres produits financiers	1 530,50 €	1 552,56 €
Total	1 530,50 €	1 552,56 €
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	1 530,50 €	1 552,56 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
861000 - Mise à disposition gratuite de biens	-2 889,00 €	-2 889,00 €
861100 - Mise à disposition gratuite de vêtements	-6 265,00 €	-6 195,00 €
861200 - Mise à disposition gratuite de locaux	-11 203,70 €	-11 476,47 €
864000 - Personnel bénévole	-82 536,00 €	-76 919,00 €
Total	-102 893,70 €	-97 479,47 €
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Dons en nature	2 889,00 €	2 889,00 €
870100 - Bons gratuits vêtements	6 265,00 €	6 195,00 €
870200 - Prêt gratuit de locaux	11 203,70 €	11 476,47 €
875000 - Bénévolat	82 536,00 €	76 919,00 €
Total	102 893,70 €	97 479,47 €
TOTAL GENERAL	163,53 €	1 844,77 €

Bilan au 31/12/2024

Intitulé	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Actif circulant	0	0
Tiers	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	24,02
Débiteurs divers et créditeurs divers	0	123,04
Comptes financiers	0	0
Banques, établissements financiers et assimilés	53700,95	54308,99
Caisse	563,35	286,10
TOTAL ACTIF	54264,30	54742,15
Intitulé	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capitaux propres	0	0
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	52958,42	51113,65
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	163,53	1844,77
Dettes	0	0
Tiers	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1142,35	1783,73
TOTAL PASSIF	54264,30	54742,15

Budget 2025 et Orientations

Le Budget primitif 2025 élaboré fin 2024, est construit sur une structure d'activités et de projets dans la continuité de 2024.

Déclinés en termes d'objectifs,

- Notre activité de base « Nos deux Boutiques Vestiaire social et solidaire »
- La poursuite de nos activités thématiques :
 - Braderies saisonnières alternativement dans les deux antennes
 - Accueil Pause-café
 - Ateliers Couture (les lundis et jeudis)
 - Création d'un « Mercredi intergénérationnel de la couture »
 - Accueil de jeunes à partir de 10 ans pour initiation aux travaux de confection.
 - Organisation d'expo-vente de nos confections
- La programmation de trois lotos (au lieu de deux)
- Notre participation en partenariat sur des événements associatifs ou municipaux.

Notre structure de personnel salarié pour 2025 est basée sur 3 salariés en CDD à temps partiel

- 2 salariées en 4/5^{ème} (28h hebdo)
- 1 salariée en 3/5^{ème} (20h hebdo)
- A noter que ce budget repose sur des contrats aidés soutenus par la Région à 60%.
- Des demandes de subventions de fonctionnement ont été déposées pour 2025
- Ville de Plaisir : **4000€ alloués vs 7000 € demandés**
- CD78 : 2000 € inscrits (**dossier à établir**),
- Région IDF : Montants variables suivant contrats PEC en cours

<p>Avec ces objectifs de projets ou d'activités, avec cette structure de personnel et sur la base des subventions inscrites, le compte d'exploitation (Recettes-Dépenses) se solde par un déficit d'exploitation de - 4 213.00 € pris sur le fonds de roulement disponible.</p>

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Recettes		Dépenses	
	[]		[]
Cotisations adhérents	1 470,00 €		
Ventes à bénéficiaires	17 000,00 €	Autres achats	2 340,00 €
Cotisations bénéficiaires	396,00 €	Prestations / Services	3 250,00 €
Ventes diverses	200,00 €	Fonctionnement	
Manifestations	3 000,00 €	Impôts et taxe	
Produits financiers		Charges PERSONNEL	53 899,00 €
Rentrées diverses		Autres charges financières	
S/Total Recettes Asso	22 066,00 €		
Subvention Municipale (Demandé 7000€)	4 000,00 €		
Subvention Conseil Départemental	2 000,00 €		
Subvention Conseil Régional	27 210,00 €		
Subvention Etat			
Autres Subventions			
S/Total Subventions	33 210,00 €		
Total Recettes	55 276,00 €	Total Dépenses	59 489,00 €
RESULTAT	- 4 213,00 €		

L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE actualisée au 1^{er} janvier 2025

20 BENEVOLES ACTIFS y compris nos 3 SALARIEES, dont 8 MEMBRES DU CA

Membres du Bureau et du Conseil d'administration :

Bernard ANSART	Président <ul style="list-style-type: none">➤ Relations Extérieures➤ Gestion RH, Comptabilité➤ Communication.
Nicole ANSART	Trésorière <ul style="list-style-type: none">➤ Tableaux de bord et suivis<ul style="list-style-type: none">➤ Ventes, Bénéficiaires, Planning activités, RH
Patrick GAUTIER	Vice-président <ul style="list-style-type: none">➤ Référent de l'Antenne Camille Claudel
Sylvie DAHOU-FIAT	Vice-présidente & Secrétaire Générale <ul style="list-style-type: none">➤ Coordination des antennes (référente de l'Antenne du Valibout)➤ Conditions de travail➤ Formation au numérique interne

Autres Membres du Conseil d'Administration :

Lucien MENSAH	Evénements
Alain TRENTAROSSO	Evénements
Sylvie LEROI	Salariée
Chantal GAUTIER	Salariée

Autres bénévoles venant aider au Vestiaire :

Véronique BARANGER	Antenne Valibout, Pilote projets LOTOS
Marine LEGROS	Antenne Valibout
Eva SALTZMANN	Antenne Valibout
Oumou CISSE	Antenne Valibout
Madeleine PELLEGRIN	Antenne Valibout
Alejandro BERLANGA	Antenne Valibout
Renéa LANDAS	Antenne Valibout
Ginette LENQUETTE	Antenne Claudel
Pascale JOLIVET	Antenne Claudel
Latifa BERAMA	Animatrice Couture
Claudette SIBIETA	Antenne Claudel

Salariées (3 personnes) :

Sylvie LEROI	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis 01/02/2020
Chantal GAUTIER	CDD 3/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis 04/11/2018
Mélanie EVEN	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis le 01/01/2025

HEURES BENEVOLES

REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIES

EFFECTIF SALARIÉ ET BÉNÉVOLE					
Situation actualisée au 01/01/2025					
FONCTIONS	Statut	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres		CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL
		MENSUEL EN ETP			(Salaires bruts hors charges patronales)
		Association			
Accueil/vente et projets/ Antenne Claudel	Salariée	0,57	CDD/ CUI/3/5ème TP		1 003,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 405,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 405,00
Bureau Association	3 Retraités & 1 Actif	1,58	4 Bénévoles		
Activité Association	Actifs et Retraités	2,77	16 Bénévoles		
Total		6,51	3 salariées+ 20 bénévoles		3 813,00

Au total 6947 heures de bénévolat en 2024
 Un équivalent temps plein de 4,34 ETP
 Au taux horaire du SMIC brut de 11,88 €
 =82 536€

TARIFS

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
H O M M E S	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
F E M M E S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
E N F A N T S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T-Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Draps housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €
ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...
 Tarif fixé selon état